Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées
Affaire suivie par ***Claudine LATOUCHE***
☎:03.27.53.75.32
Réf. : ***CL / CB / I TOUBEAUX***

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2018 : DELIBERATION N° 120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 6 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille DIX-HUIT le TREIZE NOVEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - ~~M.C. MORETTI~~ - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - ~~C. DEMOUSTIER~~ - P. NESEN - A. PIEGAY - ~~R. PILATO~~ - ~~A. NEZZARI~~ - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCIOLO - S. CORDIER - ~~F. LEFEBVRE~~ - ~~F. QUESTEL~~ - F. TRINCARETTO ~~- J.Y. HERBEUVAL~~ - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - ~~C. DI POMPEO~~ - S. ZATAR - N. MONTFORT - ~~X. DUBOIS~~ - ~~L.A. DE BEJARRY~~ - ~~I. FRATINI~~

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :
Marie-Christine MORETTI (pouvoir à Arnaud DECAGNY)
Corine DEMOUSTIER (pouvoir à Jean-Pierre COULON)
Robert PILATO (pouvoir à Yves ZUSMTEIN)
Frédéric LEFEBVRE (pouvoir à Bernadette MORIAME)
Fabrice QUESTEL (pouvoir à Marie-Charles LALY)

EXCUSE(E)S :
Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(E)S :
Abdelhakim NEZZARI - Christophe DI POMPEO
Louis-Armand DE BEJARRY - Irina FRATINI - Xavier DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Sophie CORDIER

OBJET N° 20 : Clôture des opérations réalisées en 2017, 2ème partie - Fonds de concours - Travaux de voirie suivis en régie par la CAMVS

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, instituant le versement de fonds de concours entre un E.P.C.I (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre et ses communes membres,

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5216-5 VI, relatif aux versements de fonds de concours entre une Communauté d'Agglomération et ses communes membres,

Vu les arrêtés préfectoraux des :

- 30 mai et 19 décembre 2013 portant création de la nouvelle C.A.M.V.S.
- 09 août 2016 portant modification des statuts de la C.A.M.V.S.,
- 15 décembre 2016 portant transfert de compétences facultatives
- 30 décembre 2016 portant modification des statuts de la CAMVS
- 12 mai 2017 portant transfert de la compétence facultative SDUS
- 25 juillet 2017 portant modification des statuts de la CAMVS.

Vu la délibération n° 131 du 04 juillet 2014 par laquelle la CAMVS a déterminé ses compétences optionnelles,

Vu la délibération n° 492 du Conseil Communautaire de la CAMVS en date du 17 décembre 2015 relative aux statuts de la CAMVS issue de la fusion, en particulier l'article 4.2a relatif à la compétence optionnelle « création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire ».

Vu la délibération n° 595 de la CAMVS du 24 février 2016 relative à l'harmonisation de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire », « Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération n° 860 de la CAMVS du 29 septembre 2016 relative aux demandes de fonds de concours aux communes pour les travaux de voirie suivis en régie,

Vu la délibération, relative à l'approbation des statuts de la CAMVS, du conseil :

- Communautaire, n°1200 en date du 17 octobre 2017
- Municipal, n°129 en date du 12 décembre 2017

Vu la délibération n°1573 de la CAMVS du 26 juin 2018 qui a arrêté le montant définitif des travaux réalisés en régie au titre de l'année 2017 (2ème partie) pour la Ville de Maubeuge à 5 837,03 € TTC, soit un fonds de concours de 2 918,52 € de la part nette supportée par la CAMVS,

Vu l'avis favorable de la Commission urbanisme, tranquillité publique, foires et marchés, commerce, circulation et stationnement, qui s'est réunie le 17 octobre 2018,

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

Considérant qu'en matière de fonds de concours voirie, il appartient à l'assemblée délibérante de la collectivité de se prononcer dans les trois mois de façon concordante :

- sur la liste des travaux relatifs aux voies et accessoires de voirie d'intérêt communautaire réalisés, sur son territoire, en régie par la camvs,
- sur l'attribution du fonds de concours conséquent à hauteur de 50 % de la part à charge nette supportée par la CAMVS.

Considérant que la CAMVS a réalisé les travaux, ci-dessous présentés, en régie sur le territoire de la Ville de Maubeuge au titre de l'année 2017 (2ème partie) :

COMMUNE	ADRESSE	DESCRIPTIF TRAVAUX	MONTANT DEFINITIF
MAUBEUGE	Route d'Avesnes	Mise en sécurité de la traversée piétonne	5714,19
MAUBEUGE	33, place Saint-Ghislain	Création place de parking PSH	122,84

<u>Par ces motifs, il est demandé au conseil municipal :</u>

- **De valider** le montant des travaux arrêté à la somme de 5 837,03 € TTC, réalisés en régie par la CAMVS au titre de l'année 2017 (2ème partie) sur la Ville de Maubeuge :
  - Route d'Avesnes
  - 33, place Saint-Ghislain

- **D'entériner** le montant global du fonds de concours des travaux réalisés en régie par la CAMVS sur la Ville de Maubeuge au titre de l'année 2017 (2ème partie) arrêté à 50 % de la part nette supportée par la CAMVS soit 2 918,52 €.

- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

- **Valide** le montant des travaux arrêté à la somme de 5 837,03 € TTC, réalisés en régie par la CAMVS au titre de l'année 2017 (2ème partie) sur la Ville de Maubeuge :
    - Route d'Avesnes
    - 33, place Saint-Ghislain

- **Décide d'entériner** le montant global du fonds de concours des travaux réalisés en régie par la CAMVS sur la Ville de Maubeuge au titre de l'année 2017 (2ème partie) arrêté à 50 % de la part nette supportée par la CAMVS soit 2 918,52 €.

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa transmission en Sous-Préfecture et de sa publication.

Le Maire de Maubeuge,

VILLE DE MAUBEUGE (Nord)

Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le : 26/11/2018
Affiché le : 27/11/2018
Notifié le : 27/11/2018

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

Siège social : 1 Place du Pavillon - BP 50234 - 59603 MAUBEUGE Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

L'an deux-mille-dix-huit, le vingt-six juin, le Conseil Communautaire s'est réuni à Maubeuge sous la présidence de Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Président, après convocation légale de ses membres en date du 20 juin 2018.
Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 82 - nombre de présents : 57- nombre de votants : 73

Délibération : 1573

Réf : JCM

Objet : Demande de fonds de concours aux communes pour les travaux de voirie suivis en régie au titre de l'année 2017 – 2ème partie

Secrétaire de séance :
Angélique DEVALEZ

Délégués titulaires :

Aibes : M. Pascal CHABOT - **Assevent** : M. Michel LO GIACO - **Aulnoye-Aymeries** : M. Bernard BAUDOUX, Mme Agnès DENYS, M. Jean DURIEUX, ~~Mme Sylvie TOURNAY~~, ~~M. Loïc PIETTON~~ – **Bachant** : M. David ZELANI - **Beaufort** : Mme Thérèse PECHER ; **Berlaimont** : M. Michel HANNECART - **Bersillies** : Mme Marie-Paule ROUSSELLE - **Bettignies** : M. Michel LEFEBVRE - **Bousignies-sur-Roc** : ~~M. Daniel MASSART~~ - **Boussières-sur-Sambre** : M. Claude DUPONT – **Boussois** : M. Jean-Claude MARET - **Cerfontaine** : M. Fabrice PIETTE - **Colleret** : M. Claude MENISSEZ - **Cousolre** : ~~M. Maurice BOISART~~ - **Eclaibes** : M. Jacques LAMQUET - **Ecuelin** : ~~Mme Françoise PIRET~~ - **Elesmes** : M. Jean-Paul RAOUT - **Feignies** : ~~M. Patrick LEDUC~~ ; ~~M. Jean-François LEMAITRE~~ ; ~~M. Jérôme DELVAUX~~ ; Mme Angélique DEVALEZ ; **Ferrière-la-Grande** : M. Philippe DRONSART, Mme Claudette DELVAUX, ~~M. Jean-Philippe DELBART~~ ; **Ferrière-la-Petite** : Mme Sonia VAILLANT - **Gognies-Chaussée** : M. Jean MEURANT ; **Hautmont** : ~~M. Joël WILMOTTE, Mme Evelyne GLACET, M. Daniel DEVINS~~, Mme Marie-José LEROY, M. Jean-Louis LEROY, M. Antony LARROQUE, M. Christophe FORIEL, Mme Dominique CORNUT - **Jeumont** : M. Benjamin SAINT-HUILE, M. Pascal ORI, ~~Mme Nadia TERKI~~, M. Thomas PIETTE, M. Arnaud BEAUQUEL - **Leval** : M. Jacques THURETTE - **Limont-Fontaine** : M. Claude MESSELOT - **Louvroil** : Mme Annie FONTAINE, M. Hugues VASAMULIET, Mme Fatiha KACIMI - **Mairieux** : M. Alain BOUILLIEZ - **Marpent** : ~~M. Jean-Marie ALLAIN~~ - **Maubeuge** : M. Arnaud DECAGNY, Mme Marie-Charles LALY, M. Jean-Pierre COULON, Mme Marie-Christine MORETTI, ~~M. Nicolas LEBLANC~~, ~~Mme Nathalie GOMES GONCALVES~~, M. Yves ZUMSTEIN, Mme Bernadette MORIAME, M. Christian DEMUYNCK, Mme Michèle GRAS, ~~M. Marc DANNEELS~~, Mme Stéphanie LOCOCCIOLO ; ~~M. Denis DEJARDIN~~, Mme Corinne DEROO, ~~Mme Nathalie MONTFORT~~, ~~M. Christophe DI POMPEO~~, ~~Mme Marie-Pierre ROPITAL~~ - **Monceau-Saint-Waast** : M. Pascal THURETTE - **Neuf-Mesnil** : ~~M. Daniel LEFERME~~ – **Noyelles-sur-Sambre** : M. Jean-Pierre MONNIER - **Obrechies** : M. Michel DUVEAUX - **Pont-sur-Sambre** : M. Michel DETRAIT - **Quiévelon** : ~~M. Gérard HUART~~ - **Recquignies** : M. Ghislain ROSIER - **Rousies** : ~~Mme Josiane SULECK~~, M. Jean-Pierre LEBLANC ; **Saint-Rémy-Chaussée** : M. Didier WILLOT - **Saint-Rémy-du-Nord** : M. Lucien SERPILLON – **Sassegnies** : M. Jean-Jacques BLEUSE - **Vieux-Mesnil** : ~~M. Alain LIENARD~~ - **Vieux-Reng** : M. Philippe BRASSELET - **Villers-Sire-Nicole** : M. Hervé POURBAIX.

Membres ayant donné pouvoir :

Aulnoye-Aymeries : Mme Sylvie TOURNAY à Mme Agnès DENYS ; **Bousignies-Sur-Roc** : M. Daniel MASSART à M. Michel DUVEAUX ; **Cousolre** : M. Maurice BOISART à M. Jean-Paul RAOUT ; **Ecuelin** : Mme Françoise PIRET à Mme PECHER ; **Feignies** : M. Patrick LEDUC à M. Fabrice PIETTE ; M. Jérôme DELVAUX à Mme Angélique DEVALEZ ; **Ferrière-la-Grande** : M. Jean-Philippe DELBART à M. Alain BOUILLIEZ ; **Hautmont** : M. Joël WILMOTTE à M. Jean-Louis LEROY ; Mme Evelyne GLACET à Mme Dominique CORNUT ; M. Daniel DEVINS à M. Christophe FORIEL ; **Maubeuge** : M. Nicolas LEBLANC à Mme Marie-Charles LALY; Mme Nathalie GOMES GONCALVES à M. Jean-Pierre COULON ; M. Denis DEJARDIN à M. Arnaud DECAGNY . **Neuf-Mesnil** : M. Daniel LEFERME à M. Claude DUPONT ; **Rousies** : Mme Josiane SULECK à M. Jean MEURANT ; **Vieux-Mesnil** : M. Alain LIENARD à M. Didier WILLOT ;

Accusé de réception en préfecture
059-200043396-20180626-1573-2018-DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 mai 2013 portant création de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre issue de la fusion de l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, de la Communauté de Commune Nord-Maubeuge, de la Communauté de Communes Frontalière du Nord-Est Avesnois, de la Communauté de Communes Sambre-Avesnois et du SIVU pour la requalification de la friche industrielle de CLECIM ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 août 2016 portant modification des statuts de la CAMVS, en particulier l'article 4.2.a relatif à la compétence optionnelle « création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016 portant adhésion de la commune de Noyelles-sur-Sambre à la communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre suite à son retrait de la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre ;

Vu la délibération n° 131 du 04 juillet 2014 par laquelle la CAMVS a déterminé ses compétences optionnelles ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°595 du 24 février 2016 modifiant l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°1200 en date du 17/10/2017 relative à l'approbation des statuts de la CAMVS.

Vu la délibération n°860 de la CAMVS en date du 29 septembre 2016 relative aux demandes de fonds de concours aux communes pour les travaux de voirie suivis en régie.

Pour accompagner la politique communautaire ambitieuse en matière de modernisation de son réseau de voiries et de sauvegarde du patrimoine, il est nécessaire de maintenir le dispositif de participation des communes à la CAMVS par voie de fonds de concours, y compris pour les travaux de voirie suivis en régie.

Cette participation financière s'élève à 50% de la part à charge nette supportée par la CAMVS pour les travaux relatifs aux voies et accessoires de voirie d'intérêt communautaire.
Cette part nette correspond au coût global de l'opération T.T.C., déduction faite de financements perçus et du fonds de compensation de la T.V.A.

Il est proposé, d'arrêter la 2ème partie de la liste des travaux de voirie suivis en régie au titre de l'année 2017, selon le détail suivant :

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

Travaux faits en régie

COMMUNES	ADRESSE	DESCRIPTIF TRAVAUX	MONTANT DEFINITIF
AULNOYE AYMERIES	RUELLE DU COUVENT	ABAISSE DE BORDURE ET SIGNALISATION	960,21
AULNOYE AYMERIES	RUE JEAN COQUELIN ECOLE STIEVENARD	CREATION STATIONNEMENT PSH	212,76
AULNOYE AYMERIES	RUE MIRABEAU / V HUGO	GIRATOIRE PEINTURE ABAISSES ET SIGNALISATION	3 400,24
AULNOYE AYMERIES	RUE DE LA VICTOIRE	CREATION D'UN ABAISSE DE BORDURE, D'UN PASSAGE PIETONS ET REFECTION DE TROTTOIR	762,97
AULNOYE AYMERIES	RUE DE L'HOTEL DE VILLE	MISE AUX NORMES DE 4 EMPLACEMENTS PSH	485,45
BACHANT	35 BIS RUE MAURICE POIRETTE	CREATION D'UN ABAISSE DE BORDURE	162,70
ECUELIN	LIEU DIT LE POT DE VIN	POSE D'UN MIROIR	647,09
FEIGNIES	RUE LEON BLUM	INSTALLATION D'UN MIROIR	495,60
FEIGNIES	20 RUE DES FORGES	ABAISSE DE BORDURE	214,09
FLG	145 RUE GUYNEMER	ABAISSE DE BORDURE	169,80
FLG	AVENUE CLEMENCEAU	ABAISSE DE BORDURE ET REFECTION ENROBES	518,95
FLP	RUE DE L'EGLISE (BAS) - COMPLEMENT	REFECTION DE CHAUSSEE	217,44
JEUMONT	RUE MARX DORMOY	SIGNALISATION VERTICALE	1 194,66
JEUMONT	CARREFOUR RUES RAMPANAUX ET HURIAUX	SIGNALISATION VERTICALE	599,66
JEUMONT	RUES LECAT ET EPINETTE (GUTTIEREZ)	SIGNALISATION VERTICALE	1 235,39
JEUMONT	RUE LAFAYETTE ET LAMBARENE	MODIFICATION CARREFOUR	947,62
JEUMONT	CENTRE VILLE	ACCESSIBILITE CENTRE VILLE	15 074,25
LEVAL	RUE SEMARD	AMENAGEMENT STATIONNEMENTS	1 574,05
LEVAL	RUE MARCEL RINGEVAL	CREATION D'UN PASSAGE PIETONS	401,75
MAUBEUGE	ROUTE D'AVESNES	MISE EN SECURITE DE LA TRAVERSEE PIETONNE	5 714,19

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

MAUBEUGE	33 PLACE SAINT GUISLAIN	CREATION PLACE DE PARKING PSH	122,84
NEUF MESNIL	RUE HONORE LESPILETTE	Réfection de trottoir	320,88
NEUF MESNIL	85 RUE DE LA PAIX	CREATION D'UN ABAISSE ET REFECTION ENROBES TROTTOIR	430,80
ROUSIES	AVENUE DE FERRIERE	AMENAGEMENT D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT 15 MINS FACE A LA BOULANGERIE	125,66
SAINT REMY DU NORD	47 ROUTE D'AULNOYE	INSTALLATION D'UN MIROIR	697,80

Travaux faits par entreprise

COMMUNES	ADRESSE	DESCRIPTIF TRAVAUX	MONTANT DEFINITIF
FEIGNIES	ROUTE DE VALENCIENNES	REMPLACEMENT DE CANDELABRES	13 272,00
ROUSIES	CHEMIN VERT	SUPPRESSION DE BORDURES DE LA VELO ROUTE	4 563,84
BOUSSOIS	RUE JEAN JAURES	REFECTION DU TAPIS D'ENROBE ET MISE AUX NORMES PASSAGES PIETONS	57 791,88
SAINT REMY CHAUSSEE	RUE D'ECUELIN	REFECTION LOCALE DE LA CHAUSSEE POSE D'ENROBE SUR LES AIRES DE CROISEMENT ET RENFORCEMENT DE L'ACCOTEMENT	57 442,40
SAINT REMY CHAUSSEE	RUE SAINT AUBIN	POSE D'UNE BORDURE TYPE A2 EN ACCOTEMENT	2 895,60

Conformément à la délibération n° 860 du 29 septembre 2016, le conseil municipal de chaque commune concernée par des travaux devra délibérer de façon concordante sur lesdits travaux ainsi que sur le principe d'attribution à la CAMVS d'un fonds de concours à hauteur de 50 % de la part nette supportée par la CAMVS.

Envoyé en préfecture le 20/11/2018
Reçu en préfecture le 20/11/2018
Affiché le
ID : 059-215903923-20181113-DEL_120-DE

Le Conseil Communautaire,

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

Approuve la liste des travaux voirie suivis par le service régie au titre de l'année 2017 (2ème partie) telle que reprise ci-dessus.

Accepte les fonds de concours qui seront délivrées par les communes concernées reprises dans le tableau ci-dessus.

Autorise le Président ou les membres du bureau communautaire à signer tout document relatif à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait en séance les jour, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Par délégation,
Dany FARHI, Directeur Général Des Services

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le 04/07/2018
et de la publication le 04/07/2018 ou de la notification le .....

Le Président
Par délégation,
Dany FARHI, Directeur Général Des Services